
QC-228

Référence:

2.4 Matières dangereuses et autres produits

Demande ou Question:

Fournir les capacités des réservoirs et des contenants de matières dangereuses et de produits pétroliers et décrire les aires d'entreposage, les aires de confinement et les aires de déchargement de ces matières.

Réponse:

En dehors des réservoirs de stockage de GNL et de l'hydroxyde de sodium, la quantité de matières dangereuses stockées sur le site sera limitée et, en conséquence, la capacité des réservoirs et contenants également. Se reporter à la question QC-103 pour plus de détails.

Les zones prévues d'entreposage et de rétention seront conçues de façon à ce qu'il n'y ait pas d'impact sur l'environnement résultant de déversements accidentels et seront situées à au moins 60 m des plans d'eau (voir également la question QC-218). Énergie Cacouna s'assurera que les procédures et l'équipement de prévention des déversements et d'intervention en cas de déversement soient en place pendant le déchargement, l'entreposage et la rétention de toute matière dangereuse ou produits pétroliers, d'abord pour empêcher les déversements de se produire et ensuite pour réduire au minimum les risques pour l'environnement en cas de déversement.

QC-229

Référence:

2.4 Matières dangereuses et autres produits

Demande ou Question:

Préciser la capacité des réservoirs d'azote.

Réponse:

Le plan prévoit l'utilisation de deux réservoirs pour le stockage d'azote liquide ayant chacun une capacité de 300 m³.